

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



BUREAU DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Réf : **Circulaire C14/TDAG/CEO**

Genève, le 10 décembre 2009

Distribution:

- Etats Membres
- Membres du Secteur UIT-D
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études

Pour répondre

Contact: F. Lambert, Chef, Division de l'organisation des conférences et événements

Courriel: tdag-secretariat@itu.int

Fax: +41 22 730 5545/730 5484

Tél.: +41 22 730 5990

Objet: Quinzième réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), Genève, **24-26 février 2010**
Huitième réunion du Groupe de travail du GCDT chargé des questions relatives au secteur privé (**22 février 2010**)
Troisième réunion du GCDT sur le développement des ressources humaines (**23 février 2010**)

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux prochaines réunions du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) et de ses Groupes de travail, qui se tiendront au siège de l'UIT à Genève.

Le GCDT se réunira du **24 au 26 février 2010**. Cette réunion du GCDT revêt une importance particulière dans la mesure où elle permettra d'analyser les résultats des six réunions préparatoires régionales en vue de la CMDT-10.

Le GCDT examinera l'évolution de la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha et traitera de l'organisation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications qui se tiendra en 2010, en vue de fournir des contributions stratégiques pour cet événement important qui orientera les travaux du Secteur du développement des télécommunications au cours des quatre années suivantes.

La participation à la réunion du GCDT est ouverte aux Etats Membres de l'UIT, aux Membres des Secteurs et aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études.

Avant le GCDT, le Groupe de travail chargé des questions relatives au secteur privé (GTSP) et le Groupe de travail sur le développement des ressources humaines (GTDRH) se réuniront, respectivement le **22 février 2010** et le **23 février 2010**.

ORDRES DU JOUR

Les projets d'ordre du jour pour ces trois réunions peuvent être consultés à l'adresse <http://www.itu.int/ITU-D/tdag/15thTDAG/pdf/agenda-fr.pdf>. Les contributions devront être soumises **avant le 13 janvier 2010** à l'aide des modèles affichés à l'adresse <http://www.itu.int/ITU-D/CDS/contributions/tdag/index-fr.asp>. Veuillez noter qu'il ne sera peut-être pas possible, faute de temps, de traduire les documents reçus après la date susmentionnée ou n'utilisant pas le modèle fourni.

Dès qu'ils seront disponibles, les documents de travail seront affichés à l'adresse www.itu.int/ITU-D/tdag/index-fr.html

INSCRIPTION ET DEMANDES DE BOURSE

Vous trouverez sur le site www.itu.int/ITU-D/tdag/index-fr.html d'autres informations, par exemple concernant l'inscription et les demandes de bourse, qui s'effectueront **exclusivement en ligne**, les chambres d'hôtel et les conditions pour l'obtention des visas. Les inscriptions préalables et les demandes de bourse doivent nous parvenir dès que possible et **au plus tard le 8 janvier 2010**. S'il n'y a pas de demande de bourse, le délai pour l'inscription préalable est fixé au 16 février 2010.

DOCUMENTS

Cette année, la réunion du GCDT sera une réunion sans papier. Les délégués sont instamment priés d'apporter leur ordinateur portable pour pouvoir télécharger les documents et accéder au site web sur lequel seront affichés les nouveaux documents. Les participants pourront, au moyen d'une clé USB, configurée pour être synchronisée à la demande avec le serveur FTP de l'UIT à Genève, avoir accès à tout moment aux documents publiés du GCDT dans les langues proposées. Un petit nombre d'ordinateurs portables sera mis à la disposition des délégués qui n'en auraient pas.

L'interprétation et la traduction des documents de réunion seront assurées en fonction des demandes des participants. Vous êtes donc invité à indiquer, **avant le 15 janvier 2010**, sur votre formulaire d'inscription, si vous avez besoin de langues autres que l'anglais. En fonction des demandes qui auront été faites avant cette date et à condition qu'il y ait au moins une demande pour une langue donnée, l'interprétation et la traduction seront assurées dans les langues demandées.

Je suis convaincu qu'une participation active de votre part à ces réunions saura en garantir le succès et suis certain de pouvoir continuer à bénéficier de vos conseils et de vos recommandations si utiles aux travaux du BDT.

Je me réjouis de vous rencontrer à Genève.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Sami Al Basheer Al Morshid
Directeur

Secteur du développement des télécommunications



Quinzième réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)

Genève, 24-26 février 2010

Document TDAG15/01-F
28 octobre 2009
Original: anglais

SOURCE: Bureau de développement des télécommunications

TITRE: Projet d'ordre du jour

- 1 Allocution du Secrétaire général
- 2 Allocution du Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT)
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Evaluation de la mise en oeuvre du Plan opérationnel pour 2009
 - a) Examen de la mise en oeuvre
 - b) Principaux aspects des programmes du Plan d'action de Doha, y compris GSR/GILF
 - c) Rapport d'évaluation sur les projets et les initiatives régionales
 - d) Partenariats et mobilisation des ressources
 - e) Evolution de la composition de l'UIT-D
- 5 Présentation du plan glissant de quatre ans de l'UIT-D (2010-2013)
- 6 Rapport relatif aux travaux préparatoires en vue de la CMDT-10
 - a) Mise à jour concernant les travaux préparatoires en vue de la CMDT-10
 - b) Rapport de la réunion de coordination (Examen des résultats des six réunions préparatoires régionales (RPM))
 - c) Rapport du Groupe de travail du GCDT sur le Plan stratégique
 - d) Rapport du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions et les Recommandations
- 7 Questions relatives aux Commissions d'études de l'UIT-D
- 8 Rapport du Groupe de travail du GCDT sur le développement des ressources humaines
- 9 Rapport du Groupe de travail du GCDT chargé des questions relatives au secteur privé
- 10 Rapport sur la contribution de l'UIT-D à la mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI
- 11 Divers

Secteur du développement des télécommunications



Huitième réunion du Groupe de travail du GCDT chargé des questions relatives au secteur privé

Genève, 22 février 2010

Document GPS08/01-F
28 octobre 2009
Original: anglais

SOURCE: Bureau de développement des télécommunications

TITRE: Projet d'ordre du jour

- 1 Allocution d'ouverture du Directeur du BDT
- 2 Message de bienvenue du Président du GCDT
- 3 Remarques liminaires du Président du GTSP du GCDT
- 4 Adoption de l'ordre du jour
- 5 Evolution de la composition de l'UIT-D depuis la CMDT-06; tendances et perspectives
- 6 Examen des activités des Membres du Secteur pendant l'année 2009
- 7 Analyse des réponses apportées au questionnaire envoyé aux Membres de Secteur
- 8 Débat sur l'avenir du GTSP en vue de la CMDT-10

Résolution 6 (Doha, 2006), Groupe de travail du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications chargé des questions relatives au secteur privé
- 9 Rapport sur le deuxième Forum mondial des chefs d'entreprise du secteur des TIC (GILF)
- 10 Rapport sur le sommet "Connecter la CEI"
- 11 Adoption du Rapport du Président du GTSP à la prochaine réunion du GCDT
- 12 Divers
- 13 Remarques de clôture

Le mandat du GTSP est le suivant:

- 1) veiller à ce que les questions relatives au secteur privé concernant le développement des télécommunications qui présentent un intérêt pour les Etats Membres et les Membres de

Secteur soient prises en compte;

- 2) veiller à ce que l'UIT-D et les Bureaux régionaux de l'UIT en particulier mettent en oeuvre les moyens nécessaires pour encourager des entreprises du secteur privé à devenir Membres de Secteur et à contribuer davantage, dans le cadre de partenariats avec des entités de télécommunication de pays en développement, notamment celles des pays les moins avancés, à réduire les disparités concernant l'accès universel et l'accès à l'information;
- 3) veiller à ce que l'UIT-D tienne compte dans ses programmes des intérêts et des attentes des Membres du Secteur pour permettre à ces derniers de participer efficacement à la réalisation des objectifs du Plan d'action de Doha et des objectifs énoncés dans le Plan d'action de Genève et dans l'Agenda de Tunis.

Secteur du développement des télécommunications



Troisième réunion du Groupe de travail du GCDT sur le développement des ressources humaines

Genève, 23 février 2010

Document WGHRD03/01-F
26 octobre 2009
Original: anglais

SOURCE: Bureau de développement des télécommunications

TITRE: Projet d'ordre du jour

- 1 Allocution d'ouverture du Directeur du BDT
- 2 Message de bienvenue du Président du GCDT
- 3 Remarques liminaires du Président du GTDRH du GCDT
- 4 Adoption de l'ordre du jour
- 5 Examen des activités du GTDRH en 2009
- 6 Examen des activités du BDT relatives au renforcement des capacités
- 7 Examen des contributions, débats et Plan d'action proposé pour 2010
- 8 Débat concernant l'avenir du GTDRH dans le cadre de la préparation de la CMDT-10
- 9 Rapport du Groupe de travail sur le développement des ressources humaines du GCDT
- 10 Examen et adoption du projet de rapport du GTDRH au GCDT
- 11 Divers
- 12 Clôture de la réunion

Le mandat du GTDRH est le suivant:

- 1) Examiner et évaluer les activités actuelles du BDT dans le domaine du développement des ressources humaines.
- 2) Aider l'Unité HCB du BDT à concevoir un cadre intégré pour les activités DRH devant être mises en oeuvre au cours de la période 2007-2010.

- 3) Contribuer à l'élaboration d'un ensemble de programmes de formation adaptés aux besoins des différentes régions et des différents Etats Membres.
 - 4) Organiser, s'il y a lieu, des activités aux niveaux international, régional et national. Il pourra s'agir de colloques, de commissions d'études ou d'ateliers, ou encore d'assistance directe (partage d'expériences) et de facilitation de la réalisation de projets DRH dans des domaines précis.
 - 5) Aider la Division HCB du BDT à continuer à afficher des matériels de formation, études de cas, lignes directrices et modèles, selon le cas, sur son site web (<http://www.itu.int/itu-d/hrd>), en vue de leur utilisation par les membres de l'UIT.
 - 6) Collaborer à l'organisation d'un colloque de cinq jours pour tous les membres de l'UIT-D ainsi qu'à l'organisation de réunions régionales annuelles ou bisannuelles de gestionnaires des ressources humaines.
 - 7) Publier à l'intention du GCDT un rapport annuel, dans lequel figureront des propositions de recommandation sur les mesures à prendre dans l'avenir et dans lequel seront définis les besoins actuels et futurs auxquels devront répondre les différents projets de développement des ressources humaines, y compris le projet GTU/GTTI, d'autres projets et initiatives similaires, ainsi que les Centres d'excellence, existants et à venir.
-